

Report conge suite accident travail

Par **Visiteur**, le **10/03/2019** à **21:11**

Bonjour, je travaille en lycée professionnel et mon temps de travail est annualisé. J'ai eu un accident de travail du 3 septembre au 5 novembre 2018. Les vacances de la Toussaint se terminant le 3 novembre, j'ai demandé le report de ces congés . La réponse est négative. Sir la circulaire n*NOR MFPF1202031C relative aux modalitesde la Dgafp du 18 janvier 2012, il est note que je peux demander ce report. Pouvez vous m aider. Merci

Annie Bucci